



La lettre de



D
E
C
E
M
B
R
E

2
0
1
5

Mairie ☎ 02 32 48 73 00

Fax : 02 32 49 28 00

Du Lundi au Vendredi 08h30 - 12h00

et 13h30 - 17h30

Le Samedi 09h00 - 12h00

✉ Rue Neuve 27610 Romilly sur Andelle
mairie@romilly-sur-andelle.fr

Site internet : www.romilly-sur-andelle.fr

Service urbanisme en Mairie :

**Ouvert au public tous les jours le matin
8h30 - 12h00**

C.C.A.S. ☎ 02 32 48 73 08

Tous les jours, le matin

Police Municipale ☎ 06 81 68 51 87

Du Lundi au Vendredi Horaires Mairie

Après 17h30, faire le 17 Gendarmerie

Bibliothèque-Médiathèque

Jacques PREVERT ☎ 02 32 48 18 28

Lundi - Mardi - Jeudi 16h30 - 18h30

Mercredi - Vendredi 10h00 à 12h00
14h00 à 18h30

Samedi 09h00 - 12h00

Courriel : bibli.romilly@wanadoo.fr

Déchetterie ☎ 06 63 15 40 16

Du 1er Avril au 30 Septembre

Lundi : 08h00 - 12h15 et 13h30 - 17h45

Mardi, jeudi : 08h00 - 12h15

Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
13h30 - 17h45

Du 1er Octobre au 31 Mars

Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30 - 16h45

Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
13h30 - 16h45

LA POSTE ☎ 02 32 49 76 49

Horaires d'ouverture

Lundi et Mardi 9 h - 12 h & 14 h - 17 h

Mercredi et Jeudi 9 h - 12 h - fermée l'AM

Vendredi 9 h - 11h45 et 14 h - 17h15

Samedi 9 h - 12 h

Gymnase ☎ 06 71 87 33 09

R.P.A. La Potière ☎ 06 14 85 05 74

Permanences des élus

Municipalité

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire de Romilly sur Andelle

Samedi 12 Décembre et Samedi 19 Décembre de 11h à 12h

Monsieur Detlef KUHN, Adjoint Travaux

⇒ le 3ème Jeudi de 17h à 18h

Madame Dominique DAVID, Adjointe Vie Sociale

⇒ le 2ème Mercredi de 17h30 à 18h30

Monsieur Bernard HURAY, Adjoint Urbanisme et Voirie

⇒ le 2ème Lundi de 17h à 18 h

Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint Vie Associative

⇒ le 2ème Mercredi de 18h à 19h

Madame Pascale GERARD, Adjointe Culture, Sport, Restauration

⇒ le 3ème Jeudi de 17h à 18h

Monsieur Pierre CHIAPELLO, Délégué aux Affaires Scolaires

⇒ le 2ème Mardi de 17h à 18h

Mr Didier HOUSSAYE, Délégué Communication - Entreprises

⇒ le 2ème Mercredi de 17h à 18h

Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué Budget - Finances

⇒ le 3ème Lundi de 17h30 à 18h30 (sur demande)

Vous pouvez également laisser un message pour l' élu concerné avec vos coordonnées auprès du secrétariat qui fera suivre ☎ 02 32 48 73 00

Monsieur Franck GILARD, Député de l'Eure

Jeudi 17 Décembre 2015 de 16h à 17h en Mairie de Romilly / Andelle

☎ 02 32 64 20 95 Mail : fgilard@orange.fr / www.franckgilard.info

Madame Françoise COLLEMARE / Monsieur Thierry PLOUVIER

Conseillers Départementaux du Canton de Romilly/Andelle

Mardi 22 Décembre de 15 h à 16 h ☎ 06 25 22 66 72

Crèche Halte-garderie Récré Andelle ☎ 02 32 49 22 57

MJC A.L.E.R. (Secrétariat) ☎ 02 32 48 04 09

La MARELLE ☎ 02 32 48 04 09

RIBAMBELLE périscolaire maternelle ☎ 02 32 49 66 79

ECOLE DE MUSIQUE ☎ 02 32 48 12 54

Ecole Maternelle GENEVOIX ☎ 02 32 48 17 88

Ecole Louise MICHEL ☎ 02 32 68 79 23

Collège des Deux Amants ☎ 02 32 49 45 22

C.D.C.A. ☎ 02 32 49 61 27 La Vente Cartier BP 20

27380 Charleval cdc-andelle.fr



Le mot du maire

(Décembre 2015)

⇒ **Attentats à Paris : ROMILLY solidaire**

Le vendredi 13 novembre, des **attentats** meurtriers ont été perpétrés à Paris. Des extrémistes ont tué 130 personnes et en ont blessé 350 autres. Ils ont frappé aveuglément dans des endroits de rassemblement pour le loisir (à la terrasse des restaurants, aux portes d'un stade de football et dans une salle de concert). Un deuil national a été décrété dans toute la France du 16 au 18 novembre.

A Romilly sur Andelle, dès le samedi 14 novembre, nous avons mis les drapeaux en berne. Les terroristes veulent nous faire peur et nous monter les uns contre les autres. Il ne faut pas leur céder. J'ai donc maintenu le dimanche 15 novembre la foire aux jouets de la Passerelle et l'exposition photos de Détente et Découverte en allant dans chaque lieu faire respecter une minute de silence à l'ensemble des personnes présentes.

Le lundi 16 novembre à 12 h, notre personnel communal a évidemment respecté la minute de silence. Je suis personnellement allé à l'école Louise Michel rencontrer avec la directrice les enfants pour leur demander uniquement de s'exprimer à travers un dessin qui associerait le drapeau français avec l'amitié entre les peuples (chaque enseignant avait abordé le sujet avec ses élèves et fait respecter la minute de silence vers 11 h). Nous mettrons les meilleurs dessins à la Bibliothèque Médiathèque.

Je suis Charlie, je suis Paris, je suis Romilly sur Andelle....

⇒ **Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert**

L'**ouverture de la Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert** est effective depuis le mercredi 4 novembre. C'est un bâtiment extraordinaire à destination de chaque Romillois. Deux personnes y travaillent, notre bibliothécaire, qui y est maintenant à plein temps et un contrat aidé à mi temps. N'hésitez pas à venir découvrir et à fréquenter ce beau lieu culturel.

L'inscription pour les Romillois est gratuite. Venez découvrir la collection de tous nos livres, CD et DVD. Elle évoluera régulièrement grâce aux services de la Médiathèque de l'Eure. De nombreuses manifestations y sont prévues pour tous les publics (utilisation des ordinateurs, venue des scolaires, rencontres avec des associations, conférence, opérations culturelles, etc....).

Les dernières réserves avec les entreprises sont levées.

⇒ **Salles à louer à Romilly**

Pour vos événements et cérémonies, nous **mettons en location trois salles** avec des prix plus attractifs pour les habitants de Romilly :

La Maison du Marais (90 € une journée, 170 € le week-end pour les Romillois ;
270 € le week-end pour les extérieurs) ;

Le CARRE (200 € une journée, 310 € le week-end pour les Romillois ;
380 € une journée, 515 € le week-end pour les extérieurs) ;

ARAGON (330 € une journée, 565 € le week-end pour les Romillois ;
575 € une journée, 825 € le week-end pour les extérieurs) ;

Il y a un règlement intérieur pour chaque salle et des conditions de location des couverts.

⇒ **Restauration scolaire : nouveau règlement**

Le principe général de ce **nouveau règlement** de la Restauration scolaire est qu'il ne sera plus possible de s'inscrire pour une seule journée, pour des raisons administratives et organisationnelles. Les inscriptions seront donc annuelles ou mensuelles avec une fiche prévisionnelle d'inscription à remettre en mairie avant le 20 du mois. Pour des raisons professionnelles, un aménagement pourra être fait. C'est applicable à partir du 1^{er} janvier 2016.

⇒ Tarifs de la restauration scolaire au 1^{er} janvier 2016

Le **prix du repas** passera pour un enfant Romillois scolarisé de 2,90 € à 2,95 € (soit 1,7 % d'augmentation). Pour information, un repas (matières premières, personnel, frais de fonctionnement) revient à 7,50 € à la commune. Les autres tarifs de la restauration ont subi la même progression.

On ne refusera quand même pas un enfant qui n'est pas inscrit, mais le tarif sera alors de 4 € pour un enfant Romillois.

⇒ Interdiction du trafic poids lourds de transit sur la RD 321

Une **manifestation contre le transit des poids lourds sur la RD 321** a été organisée devant la mairie de Pont Saint Pierre le mardi 10 novembre avec des représentants de plusieurs communes et nos Conseillers Départementaux. Nous vous remercions de votre participation et votre soutien.

Avec plusieurs autres maires, nous avons adressé des courriers au Président du Conseil Départemental de l'Eure pour le sensibiliser ainsi qu'une motion signée par 8 maires de notre territoire de l'Andelle.

⇒ Extension de Centaure : Modification simplifiée de PLU

Dans le cadre de l'**extension de l'entreprise Centaure** derrière l'ancienne gare, nous avons validé en Conseil Municipal une modification simplifiée du PLU sur une surface d'environ 2 500 m² afin de faciliter la construction pour stocker leurs produits (échelles, échafaudages, escabeaux, brouettes...).

Il s'agit de modifier légèrement la hauteur de la construction et la pente du toit.

⇒ Réalisation d'un Document Unique avec le Centre de Gestion de l'Eure

Le **Document Unique** est un outil permettant d'engager une démarche de prévention dans la commune et de la pérenniser. L'élaboration et la mise à jour de ce Document s'imposent à tout employeur. Il doit lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié. En ce sens, c'est un inventaire exhaustif et structuré des risques. Il doit également préconiser des actions visant à les réduire. Il doit être réévalué régulièrement.

Du fait de cette technicité, il nous est indispensable de nous faire assister par le Centre de Gestion de l'Eure dans un premier temps pour le réaliser.

⇒ Travaux de voirie dans la commune

Nous avons amélioré l'**accès à l'immeuble Camille Saint Saëns** de la résidence de la Planquette.

N'hésitez pas à vous garer sur le **nouveau parking** de 15 places (moins de 3,5 t) à **Condorcet** pour une meilleure fluidité de la rue Saint Georges.

⇒ Travaux divers dans la commune

Le **local des services techniques près du Marais** est mis sous **alarme** comme nous l'avons fait pour tous nos autres bâtiments communaux.

La **sonorisation de l'espace Aragon** a 20 ans et ne fonctionne plus correctement. Il faut la remplacer en urgence. Nous avons installé de **nouveaux rideaux** dans la salle du CARRE et dans la Maison des Jeunes.

Pour **améliorer la sécurité** dans le carrefour rue Saint Georges et rue de la Planquette, près du Stop, des bornes ont été posées sur le trottoir.

Pour des raisons de sécurité, il nous a fallu supprimer des jeux de la cour de l'ancienne école maternelle qui servaient encore à la Marelle (bâtiment pour la MJC Aler). Nous avons contacté la CAF et avons obtenu une subvention, nous avons donc pu installer un **nouveau jeu extérieur** dans la cour.

⇒ Vie économique

Une nouvelle entreprise vient de naître, BEAUTE DREAM, prothèse ongulaires, gérée par Madame Maryline POINTEL.

La société OLIVIER MULTISERVICES de Monsieur Méchemache cesse son activité.

⇒ Vie communale

Le Préfet Monsieur René BIDAL vient de lancer, sur la demande de l'Etat et la promulgation de la loi Notre, une réflexion sur le regroupement de nos Communautés de Communes. Cela va nous demander un très gros travail pour les prochains mois.

Monsieur Didier VAN LEEUWEN, vient d'être promu gardien de police municipale. Nous réfléchissons à la nouvelle organisation de notre police afin d'apporter le maximum de proximité avec la population. Nous sommes dans le recrutement d'un deuxième gardien de police municipale.

Madame Sandrine NICOLLE et Madame Corinne SOUDAY, adjoints techniques 1^{ère} classe, officiant en tant qu'ATSEM en école maternelle depuis plus de 5 ans réunissent les conditions pour devenir A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Les **élections régionales** ont lieu les dimanche 6 et 13 décembre dans les deux bureaux de vote (Mairie et C.A.R.R.E.).

Des jeunes de notre commune vont distribuer le samedi 19 décembre les **colis de Noël** à tous nos seniors âgés de plus de 65 ans (180 couples et 240 personnes seules, soit 600 personnes). Nous avons le grand plaisir d'organiser cette distribution. Des membres du CCAS iront remettre un cadeau à ceux qui sont hospitalisés.

Nous aurons le **Noël de la commune** le dimanche 13 décembre à l'espace Aragon à 15h (spectacle « Les Loufoques en Concert » avec 3 clowns musiciens, goûter, arrivée du Père Noël) et nous espérons accueillir comme l'année dernière plus de 300 enfants et parents de Romilly. L'entrée est évidemment gratuite.

Nous organisons un repas avec nos **employés communaux** le mercredi 16 décembre au C.A.R.R.E.

Les « papis et mamies » de notre Conseil Municipal vont passer avec le **Père Noël** dans nos écoles pour distribuer aux scolaires des friandises le mercredi 16 décembre.

La CDCA nous installera les **illuminations de Noël** sur la voie publique début décembre. Nos services techniques mettront des sapins décorés à divers endroits de la commune (écoles maternelle et élémentaire, halte-garderie, crèche, Potière, Aragon, C.A.R.R.E., mairie). Nous allons illuminer la mairie, le C.A.R.R.E., la Potière et le complexe Aragon.

Le vendredi 8 janvier, je représenterai la **commune de Romilly sur Andelle** dans les studios de Caen pour la diffusion en direct de « **Ma commune en 10 photos** ». Il s'agit d'une séquence de l'émission de télévision Normandie Matin sur France 3 à 10h 15 (animée par Jan-Lou Janeir et Laurent Quembre).

⇒ Nos associations

Le vendredi 4 décembre, la **MJC Aler** organise une action au C.A.R.R.E. pour le Téléthon.

Le samedi 5 décembre, un repas animé a lieu à l'espace Aragon pour le **Téléthon** organisé par des bénévoles avec le soutien de plusieurs associations et de la commune.

Le samedi 5 décembre, l'**UNC** et la commune rendent hommage aux Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Les samedi 19 et dimanche 20 décembre, un loto est organisé au complexe Aragon pour le **Téléthon**.

Le samedi 19 décembre, le club des **Roses d'Automne** organisera son goûter de Noël au C.A.R.R.E.

Le jeudi 31 décembre, nous aurons le réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le **Comité des Fêtes**.

Bon mois de Décembre et bonnes fêtes de fin d'année....

Retenez la date des « **Vœux du Maire pour tous** » où vous êtes invités :

le vendredi 8 janvier 2016 à 18 h à la salle Aragon.

A cette occasion, nous pourrons partager le verre de l'amitié.

Vie Communale

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 17 Décembre à 18h30 - Salle du Conseil.



Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël aux personnes âgées aura lieu le :

Samedi 19 Décembre 2015

Comme chaque année, les enfants assureront la distribution.

ATTENTION REPAS DE NOEL au restaurant scolaire

Vendredi 18 Décembre 2015

Dernière inscription

Chers parents,

Pour une organisation optimale du restaurant scolaire pour le menu de Noël, nous vous demandons **d'inscrire votre enfant avant le Jeudi 10 Décembre.**

Sont concernés par cette disposition les enfants non-inscrits habituellement à la restauration le vendredi.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Noël de la Commune

« les Loufoques en Concert »

Dimanche 13 Décembre

Début du spectacle : 15 heures précises

Complexe Louis ARAGON



Puis arrivée du Père Noël, distribution de friandises et goûter pour les enfants et les adultes.

Une version revue et corrigée de chansons qui sonnent les rythmes de l'enfance.

Les clowns musiciens chanteurs s'accompagnent à la guitare, au clavier et à la grosse caisse.

Ce concert clownesque offre une réinterprétation de chants et comptines connus de tous. L'introduction de divers instruments redynamise les chansons et encourage la participation des enfants. Le jeu du clown crée une proximité avec les spectateurs, petits et grands, et s'adresse à un public familial à partir de 3 ans.



Du nouveau à la bibliothèque !!!



L'heure du conte
Mercredi 16 Décembre à 15h30

Inscription à la bibliothèque

Atelier Echec le mercredi 16h30 – 17h30



Inscription à la bibliothèque

Atelier informatique le vendredi 10h00 – 11h00



L'atelier sera mené à la demande du public

Vous voulez vous initier ou vous perfectionner, n'hésitez pas à vous inscrire à la bibliothèque.

Nous accueillons les nounous le jeudi de 9h45 à 10h15



Inscription à la bibliothèque

Représentation théâtrale :



Les comédiens du théâtre des Coteaux joueront *Meg ou un mort à l'Élysée* du romancier Michel De DECKER.

Sur scène, quatre comédiens se donneront la réplique, dans une comédie historique avec intrigue. Vous retrouverez l'humour, les jeux de mots de notre célèbre historien Michel De DECKER.



le Samedi 23 Janvier 2016 à 20h00 / Complexe Louis Aragon



ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

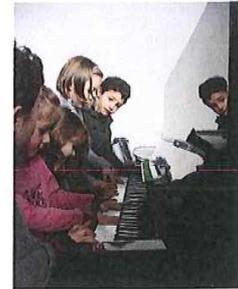
Jacques Langlois

27 610 ROMILLY sur ANDELLE

TÉL: 02.32.48.12.54 Email : ecolemusiqueromilly@free.fr



Ne manquez pas les prochains concerts de l'école de musique :



Intermezzo

« cuivres et piano »

Le Samedi 23 Janvier à 11h

en salle d'orchestre de l'Ecole de Musique

Les Intermezzo sont de mini-concerts destinés aux plus jeunes pour découvrir les familles d'instruments. Le public pourra essayer les instruments à l'issue du concert.

Entrée libre.

Concerts de Noël

CONCERTS DE NOEL
Ecole de Musique J. LANGLOIS

Lundi 14 décembre
19h

Version JAZZ

Mercredi 16 décembre
19h

COMPLEXE Louis ARAGON
1430 Rue de la Libération

ecolemusiqueromilly@free.fr

Ces concerts clôturent une année musicale bien remplie dans une ambiance festive.

Entrée libre

Vie sociale



Nous enchaînerons sur la Campagne d'Hiver, avec une **1ère distribution le Mardi 1er Décembre 2015**, jusqu'à fin mars 2016.

IMPERATIF : Vous devez vous munir de vos justificatifs d'identité, de ressources (salaire, chômage, RSA, attestation CAF), de dépenses (quittance de loyer), et des éventuelles factures non réglées.

N'hésitez pas à venir nous voir si vous rencontrer des difficultés, nous essaierons de vous apporter le meilleur soutien possible. ☎ aux heures d'ouverture 09 64 23 14 27 ou Nelly 02 32 48 07 90 - 06 61 90 51 34.

Livraison de repas à domicile



Le service de livraison de repas peut pallier à un besoin ponctuel ou permanent pour un repas ou pour tous les repas de la semaine. Cette prestation permet la consommation d'un repas équilibré tout en prévenant de l'isolement. Le bénéficiaire établit sa commande en fonction de ses besoins. Il n'y a pas de durée d'engagement, ni de préavis en cas de résiliation. Toutefois, tout repas commandé est dû (sauf en cas d'hospitalisation ou de décès). Quatre

agents de portage **livrent les repas du lundi au samedi** par véhicule frigorifique (hors jours fériés) entre 8h30 et 12h30. Le repas du dimanche est livré avec celui du samedi. Des menus existent pour les personnes qui suivent un régime spécifique (diabétique, sans sel, et sans sel/sans sucre). Le **prix du repas** est de **8,00 € TTC**, livraison comprise. **Contact : Madame ARTU Sophie** ☎ **02 32 49 61 27**

C.C.A.S.

Etablissement communal autonome et indépendant du Conseil Municipal

Ses principales missions consistent à accueillir, écouter, informer, orienter, conseiller, aider, sous couvert des membres du C.C.A.S. (5 élus et 4 membres extérieurs).

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous aider :

Lundi 8h30 – 12h / Mardi 13h30 – 17h / Mercredi 8h30 – 12h / Jeudi 8h30 – 12h / Vendredi 8h30 – 12h

☎ **02.32.48.73.08** Corinne CANDEIAS

Pour info : une aide à la **cantine** est également possible sous certaines conditions. Prendre contact avec le C.C.A.S.

Après-midi gourmande : **Jeudi 17 Décembre à 16h30.**

Infos RPA la Potière : trois logements F1 sont vacants et un logement F1 Bis (pour couple). S'adresser en Mairie.

Service courses pour nos Anciens : le dispositif d'aide s'adresse aux personnes âgées romilloises :

Conditions d'attribution : être romillois, avoir plus de 65 ans et être isolée sans aide régulière de ses proches, ne pas disposer de véhicule personnel.

Service gratuit.

Si vous pensez et souhaitez pouvoir en bénéficier, remplissez le coupon ci-dessous. (à déposer auprès de Corinne (C.C.A.S.) avant le 31 Décembre 2015. Nous prendrons contact avec vous afin d'organiser une rencontre



NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Souhaite pouvoir bénéficier de l'aide au service courses proposé par le CCAS de Romilly sur Andelle.

Date :

signature :





Permanences C.I.D.F.F.

Mardi 15 Décembre et Mardi 19 Janvier

La permanence est assurée en Mairie de Romilly sur Andelle tous les 3èmes mardis du mois de 13h30 à 16h45.

Rendez-vous conseillé au 02 32 33 44 56

CDIFF de l'Eure, 12 rue de l'Espéranto - Espaces Olympes de Gouges - Apt 42 - 27000 EVREUX

Mail : standard@cdif27.fr

Informations sur les permanences des assistantes sociales

Permanences d'accueil social à Fleury sur Andelle, le mardi après-midi et le jeudi matin avec rendez-vous.

Permanences de Romilly / Andelle à la RPA La Potière :

Mercredis 2, 9, 16 Décembre et Mercredis 6 et 13 Janvier 2016

Pour tout nouveau dossier ou en cas de difficultés, téléphoner au numéro unique : 02 32 31 97 17.

Sinon, joindre le centre médico social de Fleury sur Andelle au 02.32.49.52.21



En partenariat avec la Mairie de Romilly sur Andelle, « Pôle Emploi » organise une réunion mensuelle afin de présenter aux Romillois les différentes modalités d'accompagnement dans leurs démarches de recherche d'emploi et déterminer leurs besoins auprès de cet organisme.

Prochaine permanence, le matin, à Romilly : **Mardi 22 Décembre à 9 heures.**



Permanences de la Mission Locale Espace Enfance Jeunesse La Marelle 25 Sente des Jardins du Levant

**Vendredi 11 Décembre de 9h30 à 12h00
et Mercredi 16 Décembre de 14h à 16h30**

Contact Mission Locale : ☎ 02 32 49 90 09

Email : mission.locale@mlv2al.fr Site internet : www.mlv2al.fr

www.facebook.com/missionlocale.v2al



Vous recherchez un moyen de locomotion pour un emploi, une formation, une démarche...

La Mission Locale et la Communauté de Communes de l'Andelle, en partenariat avec l'association Alfa, mettent à **votre disposition deux scooters et une mobylette** pour effectuer vos déplacements.

Renseignements ☎ 02 32 49 90 09 beatrice.courbois@mlv2al.fr



Croix Rouge Française

Horaires d'ouverture du « Vestiboutique » de l'antenne de Fleury sur Andelle - Local au Petit Nojeon (RD 321)

Ouverture les mardis et vendredis de 14h00 à 16h00 et le deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h00.

Vie Associative

Romillython

Repas spectacle dansant

Samedi 5 Décembre à partir de 19 heures

Complexe Louis ARAGON



Menu : Kir pétillant, escalope roulée à la normande et son gratin, fromage, pâtisserie maison, café. Prix : 13 € pour les adultes, 8 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Animation : spectacle folklorique « Les Portugais de Vernon ».

Soirée dansante : Manathann Sono.

Renseignements et réservations : Jacqueline VEDIE ☎ 02 32 48 70 22 ou 06 48 04 53 51

Romillython

Mardi 1er Décembre : initiation au **Piloxing** avec Pas Za Pas Yaka Danser de 18h45 à 19h45. Inscriptions 5 € au profit du Téléthon.

Mercredi 2 Décembre : 14 heures, rencontre sportive football, organisée par les animateurs MJC A.L.E.R. pour les 12-16 ans. Inscriptions salle des Jeunes, participation 2 €. Renseignements au 09 84 28 52 38 ou au 06 35 41 62 02.

Vendredi 4 Décembre : **Vente de brioches** sur le marché de 8h à 13h.

A partir de 15 heures, **vente d'objets de Noël** confectionnés par les enfants de la MJC A.L.E.R., devant l'école Louise MICHEL.

Samedi 5 Décembre : **Vente de brioches** sur le parking de la charcuterie, rue Saint-Georges de 8h à 13h et à la RPA La Potière, de 9h à 12h30

14h30 : Concours de **Scrabble Duplicate** petite salle du complexe Louis ARAGON. Apporter son jeu.

Dimanche 6 Décembre : vente de brioches sur le parking du C.A.R.R.E. et à la braderie créative à Condorcet.

Samedi 19 et Dimanche 20 Décembre : **Loto** complexe Louis ARAGON animé par Loto Passion.

Téléthon

Une façon originale de participer au TELETHON, de faire un geste....



Nous sollicitons les Romillois pour faire des gâteaux qui seront servis lors du repas du Téléthon.

Nous comptons sur un maximum de participation et pour la bonne organisation, vous voudrez bien **déposer le coupon-réponse** ci-dessous chez Madame VEDIE, 65 Avenue de la Gare.

Les gâteaux, quant à eux, **seront à déposer Complexe Louis ARAGON**, rue de la Libération le **Samedi 5 Décembre** à partir de 16 heures. Avec nos remerciements pour votre participation.

Madame VEDIE ☎ 02 32 48 70 22

✂

Participation TELETHON

Nom - prénom :

Nombre de gâteaux : pour personnes.

Esther Demaegdt

Conseillère en alimentation saine

Responsable communication



704 avenue de la gare - 27610 Romilly sur Andelle

02 32 48 06 71

www.saveursetsavoirs.fr



Le vacherin bio au coquelicot

Samedi 5 décembre 2015, 15h00 à 17h00 Chez Saveurs et Savoirs, à Romilly sur Andelle (27)

Pour Noël, prévoyez un dessert original aux couleurs du Père Noël, et simple à réaliser: un vacherin meringué à la chantilly, parfumé au sirop de coquelicot !

Avec Sophie et Marie-Thérèse, découvrez pas à pas cette recette inédite qui ravira vos convives, réalisée avec des ingrédients biologiques.

Adulte adhérent 10 € - Enfant adhérent 5 € Adulte non-adhérent 15 € - Enfant non-adhérent 10 €

En partenariat avec la Ferme de Hyaumet pour sa crème fraîche biologique, et Saveur Sauvage pour leurs sirops de plantes sauvages biologiques.



Papotage & BRICOLAGE



organise la troisième

BRADERIE CREATIVE

Le dimanche 6 décembre 2015 de 9h à 13h à l'espace Condorcet.

Vous êtes passionnés ou aimeriez vous lancer ?

La braderie créative est l'occasion pour vous de vendre, échanger et acheter du matériel à moindre coût !

30% des gains seront reversés au Téléthon.

(emplacements et vente des créations réalisées par l'association)

Papotage & Bricolage vous donne l'envie de créer ! Rendez nous visite à cette occasion !

ANNULATION DE LA CORRIDA 2015



En raison du 2ème tour des élections régionales qui se dérouleront le Dimanche 13 décembre, jour prévu pour l'organisation de notre 11ème Corrida de la Saint Nicolas, en accord avec la municipalité, ne pouvant ni avancer ni reculer cette course pour cause d'un calendrier d'épreuves très chargé, ni entrer en concurrence avec d'autres organisations tel que le Challenge de l'Andelle, nous avons décidé tout simplement d'annuler notre Corrida pour 2015.

Nous vous donnons rendez-vous en 2016, en avril pour notre Foulée Nocturne à Label Qualificatif et en décembre pour notre Corrida.

Avec toutes nos excuses, comptant sur votre compréhension et votre indulgence.

Bien sportivement et amicalement.

Les responsables des Mille-Pattes



Romilly Association Sportive

Saison 2015 – 2016

TENNIS DE TABLE

Entrainement : Le mercredi de 18 h à 21 h 30 - 2 cours -

Salle Jean Fouet – complexe Aragon

Coût annuel : 55 € pour les jeunes nés après 2001

85 € les adultes

Contact : Ludovic BIZET : 06.15.15.28.10

Inscription dès le mercredi 02 septembre 2015



I ♥ BADMINTON



ADULTES : Le lundi de 19 h à 22 h

Au gymnase Jacques Anquetil

Coût annuel : 75 €

Inscription dès le lundi 07 septembre 2015!



COLLEGIENS : Le vendredi de 17h 15 à 18 h

Au gymnase Jacques Anquetil

Coût annuel : 45 €

Inscription dès le vendredi 11 septembre

Contact : J. Charles DENOS : 02.32.49.78.32

DANSE DE SALON

Le vendredi de 19 h à 21 h - 2 cours -

Au CARRE place des deux Amants

Coût annuel : 90 €

Contact : Andréa Robert : 02.32.49.77.15

Inscription dès le vendredi 04 septembre 2015



AIRSOFT

Entrainement tous les dimanches de 7 /8 heures jusqu'en début d'après midi

Reprise le dimanche 06 septembre 2015

Terrain sur Perriers sur Andelle ou Oissel

Coût annuel : 20 €

Contact : Thomas LEGRIS : 06.50.60.05..82



IMPERATIF - AVOIR 18 ANS -

CONTACT Général : Muriel BEZIEL : 02.32.49.98.77



Romilly Association Sportive

Saison 2015 – 2016

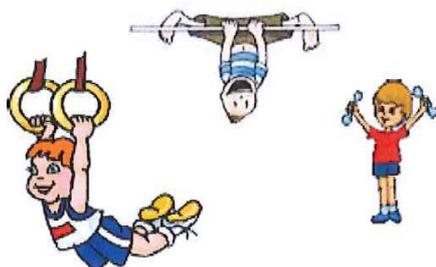
ATELIER SENIOR GYM

Le jeudi de 11 h à 12 h au CARRE

Coût annuel : 80 €

Contact : Michèle HANQUIER : 02.32.49.79.93

Inscription dès le jeudi 17 septembre 2015



RECREA GYM

Le mercredi de 15 h à 16 h au Gymnase J. Anquetil

Enfants de 3 à 8 ans

Coût annuel : 75 €

Contacts : Patricia CARDOSO : 02.32.49.95.82

Françoise CATELIN : 02.32.49.77.90

Inscription dès le mercredi 09 septembre 2015

HATA YOGA

Le Mercredi de 12 h à 13 h 30

Gymnase Jacques Anquetil

Coût annuel : 100 €

Inscription dès le mercredi 09 Sep



YOGA

Le Lundi de 19 h 30 à 21 h

Gymnase Jacques Anquetil

Coût annuel : 100 €

Inscription dès le lundi 21 septembre



Contacts : Françoise GUERRE : 02.32.49.99.88

Colette SAVARY : 02.32.49.80.27

GYMNASTIQUE ADULTES

- **Lundi** de 18 h à 19 h **Inscription** dès le lundi 07 Septembre
 - **Mercredi** de 18 h 30 à 19 h 30 **Inscription** dès le mercredi 09 septembre
- Coût annuel 80 €

Contact : Patricia CARDOSO : 02.32.49.95.82 & Françoise CATELIN : 02.32.49.77.90



QI GONG Méthode IDOGO :

Le mercredi de 19 h à 20 h au CARRE

Coût annuel : 80 €

Contact : Muriel BEZIEL : 02.32.49.98.77

Inscription le mercredi 16 septembre 2015





Les Activités de la Jeunesse

Planning d'activités « Novembre-Décembre 2015 »



A partir de la 6^{ème} (11/17 ans)

		Activités ou Sorties
Mercredis	<i>Mercredi 18 Novembre</i>	Atelier Pâte « Fimo » pour le Téléthon <i>RDV à la salle Jeunes de Romilly 13 heures 30</i>
	<i>Mercredi 25 Novembre</i>	Activités et déco de Noël / Film <i>RDV à la salle Jeunes de Romilly 13 heures 30</i>
	<i>Mercredi 02 Décembre</i>	Tournoi de Foot : Téléthon <i>RDV à la salle Jeunes de Romilly 13 heures 30</i>
	<i>Mercredi 09 Décembre</i>	Patinoire <i>RDV à la salle Jeunes de Romilly 13 heures 30</i>
	<i>Mercredi 16 Décembre</i>	La MJC fête NOEL <i>RDV à la salle Jeunes de Romilly à 11h30</i>
Vendredi 27 Novembre : Soirée à la MJC		
Vendredi 18 Décembre : CINEMA (rdv 18h)		
Samedis	<i>Samedi 14 Novembre</i>	Billard (prévoir une pièce de 2€) <i>RDV à la salle jeunes de Romilly 13 heures 30</i>
	<i>Samedi 21 Novembre</i>	MJC Games Day (Jeux vidéos, société) <i>RDV à la salle Jeunes de Romilly 13 heures 30</i>
	<i>Samedi 05 Décembre</i>	Téléthon : vente objets et popcorn <i>RDV à la salle Jeunes de Romilly à 18h</i>
	<i>Samedi 11 Décembre</i>	Marché de Noël (Rouen) <i>RDV à la salle Jeunes de Romilly 13 heures 30</i>

Le planning est susceptible d'évoluer en fonction des travaux qui seront effectués à la salle « Jeunes »

Les activités et sorties s'adressent aux habitants de Romilly, Pont saint Pierre, Douville, Flipou et Amfreville lès Champs.

Pour s'inscrire et être adhérent à la MJC ALER, il suffit de retirer un dossier d'inscription auprès des animateurs et de fournir les documents suivants:

- les Feuilles d'imposition 2014 du foyer afin de calculer votre tarif de sorties.
- Copie des pages de vaccins du carnet de santé.
- Fiche sanitaire remplie et signée.
- Feuille administrative remplie et signée.
- 10€ d'adhésion annuelle.

Comment s'inscrire sur les activités:

- Avoir rempli les conditions ci-dessus.
- S'inscrire (parents) auprès de l'équipe d'animation au minimum 2 jours avant l'activité ou la sortie souhaitée. (par mail, sms, facebook,...)

Afin de vous rendre sur les activités de la MJC, des ramassages peuvent être organisés dans vos communes

Pour tout autre renseignement, contactez Myriam ou Arnaud au 06 35 41 62 02 !

Chers Parents,

La MJC A.L.E.R sera fermée pendant les vacances de Noël du 19 décembre 2015 au 02 janvier 2016. Le secrétariat sera fermé au public pendant cette période et rouvrira le lundi 04 janvier 2016 dès 9h00.

Pensez à inscrire vos enfants pour les activités périscolaires de Janvier selon vos besoins en remplissant la fiche d'inscription disponible au secrétariat de la MJC A.L.E.R **avant le 15 décembre prochain.** D'ores et déjà, toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



TRES IMPORTANT

Les activités de Détente et Découverte prendront fin au 31 décembre 2015

(Expo peinture, Expo-concours photos d'amateurs, Randonnées pédestres, Soirée spectacle ou concert)

Tous les postes du Conseil d'Administration seront vacants :

Président, Secrétaire, Secrétaire adjointe, Trésorière + 5 Membres (actuellement)

Nous faisons appel aux candidatures qui devront parvenir avant l'Assemblée Générale ordinaire (au plus tard le **13/12/2015**) à :

Monsieur le Président Pierre CACHELIEVRE en MAIRIE de Romilly :

Faute de candidatures pour former une nouvelle équipe, **la dissolution de l'Association sera prononcée** par une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée spécialement à cet effet courant janvier 2016.

Nous espérons la pérennité de cette association culturelle qui **existe depuis le 15 janvier 1996**.

Pour l'association : Président
Pierre CACHELIEVRE

Secrétaire
Marguerite GEUFFROY



L'Assemblée Ordinaire de l'association aura lieu à la Maison du Marais,
13 Chemin du Marché, le :
Lundi 14 Décembre 2015 à 20 heures

A l'issue de cette assemblée, nous aurons le plaisir de partager le Verre de Amitié.



Randonnée **Dimanche 13 décembre 2015**

La dernière randonnée pédestre organisée par l'association, se fera en **deux boucles**, partant de Poses. Selon le temps, la boucle de l'après-midi sera raccourcie ou supprimée.



8h30 place des Deux Amants à Romilly (pour co-voiturage si nécessaire)

9h départ de la randonnée sur le parking du Bar-Brasserie "Les Tilleuls" 60 rue Masure à Poses - tél 02 32 59 60 99. (fermé le lundi)

A partir de 12h15 un repas convivial sera servi ; veuillez le commander **par vous même à l'adresse ci-dessus jusqu'au jeudi 3 décembre, dernier délai.**

Merci de respecter cette date, donner votre nom, le nombre de repas, en précisant rando de **JC GEUFFROY**.

Prix repas : **16 €** (vin et dessert compris). Tout autre consommation sera à régler en supplément du repas. Café et liquide pour le dessert seront offerts par l'association.

A votre disposition pour tout renseignement complémentaire : JC et M.GEUFFROY ☎ 02 32 49 73 47.



Afin de s'organiser au mieux pour la reprise du Club Aventure pour les enfants le mercredi, vous trouverez ci-après, pour la saison 2016 du **Club Aventure**, le programme prévisionnel. Vous pouvez dès à présent, nous faire part de vos souhaits d'inscription.

Club Aventure - Planning prévisionnel

Horaires séance : le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00 (les horaires seront cependant adaptables en fonction du nombre d'inscrits).

Pour la pratique des activités sportives de pleine nature, les conditions météo sont des éléments prépondérants, ainsi le planning pourra être modifié afin d'adapter les séances aux conditions du moment.

Dans le but d'optimiser les temps d'activités, les lieux de rendez-vous sont donnés directement sur les sites de pratique.

Vacances de la Toussaint

Mercredi 2 décembre, Mercredi 9 décembre et Mercredi 16 décembre : Escalade à Romilly

Après les vacances de Noël :

Mercredis 6 et 13 Janvier: orientation chez Authentik Aventure

Mercredis 20 et 27 Janvier : spéléo à la grotte du Thuit

Mercredi 3 Février : Spéléo au Mont Pivin

Matériel nécessaire : Pour chaque séance prévoir une tenue de sport (avec une polaire, une veste coupe vent, une paire de chaussures pouvant aller dans l'eau et la boue), un petit sac à dos (avec une gourde et un en-cas) et du change. Pour les séances VTT, prévoir un VTT en état de fonctionnement (vérifier notamment les freins) et un casque de VTT.

Christophe VAN DER CRUYSSSEN, Coordinateur, ☎ 06 72 84 66 50



FOOTBALL FEMININ à L'ANDELLE FOOTBALL CLUB

A partir de 5 ans les filles peuvent s'initier à la pratique du football.

Les inscriptions se font à L'Andelle Football Club en appelant au 06.19.77.02.99.

Votre contact sera Mr Nicolas LEVASSEUR.

Les entrainements se feront sur le stade du complexe Jacques Anquetil.

Andelle Football Club - Nicolas Levasseur ☎ 06.19.77.02.99

Intercommunalité

S.I.D.E.A.L.

Piscine de Pont Saint Pierre

S.I.D.E.A.L. Piscine Pont St Pierre

Tél : 03.32.49.70.90

HORAIRES OUVERTURES AU PUBLIC

Les moins de 8 ans doivent être accompagnés par un adulte

HORS VACANCES SCOLAIRES

LUNDI	FERME	14h00 /18H30
MERCREDI	FERME	16H30/18H00
VENDREDI	12H00/13H30	16H00/22H00
SAMEDI	09H45/12H00*	15H00/19H00
DIMANCHE	08H30/12H00	FERME

**créneau bébé famille réservé aux moins de 5 ans avec parents*

VACANCES SCOLAIRES (petites vacances)

LUNDI	10H00/12H00	14H30/18H30
MARDI	FERME	14H30/19H00
MERCREDI	10H00/12H00	14H30/18H30
JEUDI	FERME	14H30/19H00
VENDREDI	10H00/12H00	14H30/22H00
SAMEDI	10H00/12H00*	15H00/19H00
DIMANCHE	08H30/12H00	FERME

**Réservé aux moins de 5 ans avec les parents*

FERMETURE TECHNIQUE

Du 31 Aout au 05 Septembre inclus

Accueil des 3 à 7 ans

PERIODE SCOLAIRE

MERCREDI 16H30 /18H00

SAMEDI 15H00/16H30 - 16H30/18H00

PERIODE PETITES VACANCES

MERCREDI/SAMEDI 15H/16H30 - 16H30/18H00

MARDI/JEUDI/VENDREDI 14H30/16H - 16H/17H30 - 17H30/19H00

PERIODE GRANDES VACANCES

Du 27 juillet au 29 aout 2015

MARDI/MERCREDI/JEUDI/VENDREDI

14H00/15H30 - 15H30/17H00 - 17H00/18H30

SAMEDI

15H/16H30 - 16H30/18H

(droit d'entrée selon tarifs SIDEAL en vigueur)

Tarifs entrées Piscine au Public

Applicables au 1er JUIN 2010 MJ GB le 22/06/15 GB
Le tarif SIDEAL sera appliqué sur présentation du justificatif
(nouvelle carte délivrée gratuitement en mairie depuis le 01/01/06).

ADULTES	SIDEAL	HORS SIDEAL
	Entrée Individuelle	2,85 €
Carte 10 entrées	25,25 €	42,00 €
Abonnement annuel	95,00 €	181,50 €
ENFANTS 3 à 15 ans	SIDEAL	HORS SIDEAL
	Entrée individuelle	2,25 €
Cartes 10 entrées	17,30 €	31,60 €
Abonnement annuel	56,00 €	104,50 €

TARIFS ACTIVITES SAISON 2015/2016

	SIDEAL		HORS SIDEAL	
	ADULTE	ENFANT	ADULTE	ENFANT
Activité	132,80	99,00	194,00	146,50
Activité+Public (1)	182,80	133,30	276,50	208,50
2ème Activité (2)	169,70	134,85	248,50	197,50
2ème Activité+Public	220,20	169,70	331,00	259,00
3ème Adhérent Activité (3)	108,00	80,30	156,50	115,00
3ème adhérent Activité+Public	158,60	114,10	239,50	178,50
4ème adhérent Activité (3)	96,00	68,20	139,50	99,00
4ème adhérent Activité+Public	146,50	103,00	222,00	162,00
5ème adhérent Activité	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Compétition (Activité+Licence*+Public)	128,80	128,80	128,80	128,80
LECONS (5 x 1h)	80,80	70,70	103,00	93,00
LECONS (3 x 1h)	40,40	35,40	51,50	46,50

(1)entrées illimitées dans les heures d'ouvertures au public

(2) pour un même adhérent

(3) membres de la même famille (sauf sections compétitions)

La carte de piscine est obligatoire.

Il vous suffit de venir en Mairie avec une photo d'identité et un justificatif de domicile récents.

Informations diverses

Spécial Impôts locaux

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

Si vous avez déjà payé ⇒ vous serez automatiquement remboursés. Si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 Novembre auprès des services des impôts.

Si vous n'avez pas encore payé ⇒ il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr



Recensement Service National

Jeunes Français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est **indispensable** pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc...)

Dès le 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et de la 2ème nationalité. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la Mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Adresse : MIN / DEF Caserne Philippon 56, rue Saint-Vivien CS 11313 76178 Rouen Cédex

☎ : 02 32 08 20 40 <http://www.defense.gouv.fr> Adresse Internet : csn-rouen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Le centre du service national de Rouen a fermé définitivement son accueil physique au public.



Nuisances sonores - Arrêté préfectoral

Les travaux de bricolage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, rabot ou scie mécanique, etc... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Liste des nourrices à Romilly sur Andelle

Une liste des nourrices à Romilly sur Andelle, remise à jour et envoyée par le Conseil Général, est disponible en Mairie.

Nouveaux Habitants

Pensez à **vous faire connaître en Mairie** à l'accueil pour les démarches administratives : carte d'identité, carte grise (uniquement changement d'adresse) et pour que la municipalité puisse vous inviter à la réception des nouveaux habitants de l'année.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2015 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2015 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2016.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2016 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2015, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2016 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2016 inclus. À partir du 21 janvier 2016, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire français et attestant de leur capacité électorale.

La 4G se déploie dans votre ville, elle peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier

SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉVISION PAR UNE ANTENNE RÂTEAU ET QUE VOUS RENCONTREZ DES PERTURBATIONS DANS LA RÉCEPTION DES CHÂÎNES :

appelez le 0 970 818 818

Appel non surtaxé, prix d'un appel local.

Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

Numéro valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau. En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur.

Agence Nationale des Fréquences

ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF DE L'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROTECTION DE LA RÉCEPTION TÉLÉVISUELLE



Pour plus d'informations sur la réception TV : www.recevoirlatnt.fr

Création et réalisation : www.kazzer.fr

De nouvelles places de parking en centre-ville

15 nouvelles places de parking pour des véhicules de moins de 3T5 sont disponibles à l'espace CONDORCET, rue Saint-Georges en centre-ville. Elles assureront une meilleure fluidité en centre-ville, ainsi que dans les rues situées à proximité.

Récupération de papier au collège de Romilly sur Andelle

Une benne sera installée sur le parking du collège le **Vendredi 8 Janvier** de 16h00 à 18h30 et le **Samedi 9 Janvier** de 8h30 à 12h30 afin de récupérer un maximum de papier dans le cadre de financement de sorties scolaires. L'an passé, 17 tonnes de papier ont ainsi pu être récupérées. Par avance, merci pour votre participation.

Nouveau

Beauté Dream

Prothésiste ongulaire

Madame Marilyne POINTEL

77 Rue Saint-Georges ☎ 06 47 41 83 83

Facebook : beaute dream Mail : beautedream@gmail.com

LIGNE 390 ROUEN - EVREUX

Départs possibles de Pont de l'Arche, d'Igoville, ...

Tous les renseignements sont sur www.eureenligne.fr Lignes régulières d'autocar Thème : transports

LIEUX D'ARRET DE LA LIGNE 540 Alizay - Rouen

4 arrêts sur Romilly :

- Café Le Marigny - rue Saint-Georges
- Mairie - rue Neuve - gare PMR
- RPA La Potière - Rue Blingue
- Le Tourne-Bride - Feux Avenue de la Gare



Merci de faire signe au conducteur et de préparer votre monnaie. **Tarif : 2 €** (sauf augmentation)

Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage théorique.

Tous les renseignements sont sur www.eureenligne.fr Lignes régulières d'autocar Thème : transports

☎ 02 32 31 50 50

*Horaires à ce jour départ de Romilly vers Rouen : Du Lundi au samedi

- Feux Avenue de la Gare, du lundi au samedi 6h42 (PS/VS) - 7h10 (PS et sauf le samedi) - 12h37 (PS)
- RPA La Potière, du lundi au samedi 6h43 (PS/VS) - 7h11 (PS et sauf le samedi) - 12h38 (PS)
- Mairie, du lundi au samedi 6h44 (PS/VS) - 7h13 (PS et sauf le samedi) - 12h39 (PS)
- Le Marigny, du lundi au samedi 6h45 (PS/VS) - 7h15 (PS et sauf le samedi) - 12h40 (PS)

*Horaires d'arrivée sur Romilly en partant de Rouen : Du Lundi au samedi

- Le Marigny, du lundi au samedi 18h45 (PS/VS) - 17h55 (PS et sauf le samedi) - 15h (PS)
- Mairie, du lundi au samedi 18h46 (PS/VS) - 17h56 (PS et sauf le samedi) - 15h01 (PS)
- RPA La Potière, du lundi au samedi 18h47 (PS/VS) - 17h57 (PS et sauf le samedi) - 15h02 (PS)
- Feux Avenue de la Gare, du lundi au samedi 18h48 (PS/VS) - 17h58 (PS et sauf le samedi) - 15h03 (PS)

*PS (périodes scolaires) VS (vacances scolaires)

SY.G.O.M.

Pièces justificatives à fournir auprès du SY.G.O.M. :

- formulaire de demande dûment complété,
- copie de la facture d'achat du **bac d'ordures ménagères (volume obligatoire entre 120 et 240 litres, conforme à la norme EN NF 840 indiquée sur la collerette du bac, pas de couvercle jaune ou bleu)**, au nom propre du titulaire de la subvention. La date de la facture doit être postérieure au 15 Septembre 2015. Elle doit mentionner la date d'achat et les éléments permettant l'identification du bac (modèle, couleur, fabricant),

(offre limitée à un remboursement par foyer),

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois, aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture du bac (quittance de loyer, facture d'électricité (ou échéancier), de téléphone fixe (pas de facture de mobile)),

- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

Dès réception, le SY.G.O.M. instruit le dossier et informe le demandeur de l'état de son dossier (complet, incomplet, irrecevable).

Si le dossier est incomplet, le demandeur est invité à transmettre au SY.G.O.M. les pièces justificatives complémentaires. Dès transmission et validation des pièces complémentaires, le dossier sera réputé complet. Le demandeur en sera avisé. En cas d'irrecevabilité du dossier, le SY.G.O.M. en informe de manière motivée le demandeur.

(dans la limite des crédits inscrits au budget SY.G.O.M., toute demande non satisfaite en année N, sera examinée à nouveau en N+1 sous condition des crédits au budget de l'exercice N+1 et par ordre chronologique).

Délai de versement estimé à un mois à compter de la réception du dossier complet du demandeur, par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire.

P.S. : Le bénéficiaire s'engage à ne pas revendre le bac et à le maintenir dans un bon état de propreté.

Le bac doit être utilisé à l'adresse indiquée dans la demande pour un usage particulier exclusif.

Le bénéficiaire doit signaler au SY.G.O.M. tout changement de domiciliation du matériel.

Le SYGOM participe à l'acquisition de votre bac à ordures ménagères !

sygom - 15€

pour notre environnement

Afin d'aider les habitants qui désirent s'équiper d'un conteneur pour leurs ordures ménagères, le SYGOM vous rembourse 15 € sur son achat !

- Chacun est libre d'acheter son conteneur où il le souhaite et le soutien est accordé sous forme de remboursement sur présentation de pièces justificatives.
- L'offre est destinée exclusivement aux particuliers résidant sur le territoire du SYGOM et est limitée à un remboursement par foyer. Seuls les conteneurs acquis après le 15 septembre 2015 sont concernés par cette opération.
- Le conteneur devra impérativement être d'un volume compris entre 120 et 240 litres, conforme à la norme EN NF 840 et destiné exclusivement aux ordures ménagères.

Avant d'acheter votre conteneur procurez-vous le formulaire de remboursement* et consultez le règlement dans son intégralité

Pour toute question, merci de contacter le SYGOM : 02 32 54 47 64 contact@sygom.fr

* Les formulaires et règlements sont disponibles sur simple demande auprès des services du SYGOM : contact@sygom.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LE SOUTIEN A L'ACHAT D'UN BAC A ORDURES MÉNAGÈRES

M Mme Melle

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Volume du bac (indiqué sur la collerette du bac) : 120 litres 180 litres 240 litres

Marque du bac :

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces justificatives remise avec la présente demande de soutien

Reconnais avoir pris connaissance du règlement en vigueur

Fait à :
le :
Signature

Formulaire à renvoyer avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :

SY.G.O.M. Espace Intercommunal 13 rue Lavoisier 27700 LES ANDELYS

☎ 02 32 54 47 64 Mail : contact@sygom.fr

Informations Santé

Maison Médicale Henri DUNANT ☎ 02-32-49-77-29

792 Rue Blingue

Horaires habituels du Secrétariat de la Maison Médicale : - Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le Samedi de 9h à 12h. La Maison Médicale regroupe Médecins, kinésithérapeutes, ostéopathe, pédicure, infirmières, orthophoniste, diététicienne, psychologue. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat pendant les heures d'ouverture.

TAXI BLOMME ☎ 02 35 23 08 03 OU 06 81 25 07 13 / TAXI MANU ☎ 06 07 77 13 69

Taxi et transport de malades assis

Seringues usagées

La pharmacie de Romilly sur Andelle récupère et échange les boîtes de seringues usagées

Gratuitement ☎ 02 32 49 76 64



Cabinet dentaire

Mr PAVALUTA

858 Rue Blingue - Romilly sur Andelle

☎ 02 32 49 92 07

PHARMACIE

Mr et Mme PUYHAUBERT

Rue Blingue ☎ 02 32 49 76 64

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi : 9 h -12h30 et 14h30 - 20h00

le samedi : 9h - 12h30 et 14h30 - 18h30

Services de garde

En dehors des horaires d'ouverture de la Maison Médicale, si vous avez besoin d'un médecin pour consultation ou avis médical, **faire le 02-32-49-77-29 (répondeur) ou le 02-32-33-32-32** (le week-end du Samedi 12 h au lundi matin 8h, la semaine de 20 h à 8h ainsi que les jours fériés) **En cas d'urgence, faire le 15.**

Infirmières Week-end et jours fériés ☎ 02-32-49-23-25 (garde uniquement)

Dentiste Dimanches et jours fériés (pas le samedi) de 9 h à 13 h ☎ 02-32-31-60-41 (garde uniquement)

Pharmacies de garde : composer le 32 37 (messagerie vocale)

Clinique vétérinaire de l'Andelle

Dr HERICHER / Dr FEHRENBACH / Dr BAGUET

300 Rue de la Libération à Romilly sur Andelle

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

le samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 16h00

☎ 02 32 49 20 97

veterinaireandelle.com

Service de garde assuré en dehors des heures d'ouverture
(obtention du numéro à composer sur le répondeur)

CIDFF (droit des familles) 02 32 33 44 56

Victimes ou témoins de violences 3919

S.A.M.U. 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Appel d'urgence 112

Réseau bronchiolite Haut-Normand 02 35 71 70 82

**Appel d'urgence personnes sourdes
ou malentendantes 114**

Appel d'urgence sociale 115

Allo Enfance maltraitée 119

Centre anti poison 0800 59 59 59

Halte au harcèlement à l'école 3020

La Lettre de Romilly est réalisée par la commission « Communication et Information » et le service administratif.

Elle est distribuée par deux agents communaux.

Courriel : mairie@romilly-sur-andelle.fr ☎ 02-32-48-73-00 fax : 02-32-49-28-00

Cette lettre est téléchargeable sur le site de Romilly : www.romilly-sur-andelle.fr



SERVICES PUBLICS

« Pôle Emploi » ☎ 3949

Informations en ligne sur www.poleemploi.fr.

Assistante Sociale

Pour les nouveaux dossiers

N° unique 02 32 31 97 17

Ou ☎ 02-32-49-52-21

Centre de Fleury Andelle

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Contactez Mme FLEURY ☎ 02-32-49-52-21

Foyer Résidence La Potière 1529, rue Blingue,
Permanence pesées : les jeudis de 14h à 16h,
sans rendez-vous.

Consultation avec le médecin de la P.M.I.
Dr GEHER JOLY - sur rendez-vous (même n°)

Trésor Public ☎ 02 32 49 00 62

Zac La Vente Cartier à Charleval

Ramassage des ordures ménagères

Dépôt des ordures ménagères le dimanche soir
pour ramassage le lundi matin et le mercredi soir
pour ramassage le Jeudi matin avec les sacs
jaunes du tri sélectif ☎ 02 32 54 47 64

Syndicat Assainissement ☎ 02 32 48 20 70

Lundi 8h30-13h00 13h30-18h00

Mardi et Jeudi 8h30-13h30

Vendredi 8h30-13h00 13h30-18h00

Bureau : 78 rue Saint-Georges

VEOLIA EAU ☎ 09 69 39 56 34

Toutes les démarches sans se déplacer

7j / 7 24h/24

Lieu d'accueil pour les clients :

ZAC Eco Seine à Bouafles

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

www.veoliaeau.fr

GAZ

N° d'urgence sécurité 0800 47 33 33

Pour raccordement au gaz 0810 224 000

Si contrat avec GDF Suez Dolce Vita

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.gdfsuez-dolcevita.fr

Service Public

3939* « Allo service public » ou www.service-public.fr

*Le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
et le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences CAF

Mairie de Fleury sur Andelle

☎ 0810-25-27-10

Mairie de Pîtres, sur borne à l'Espace des Deux Rives
Adresse postale : Allée des Soupirs 27026 Evreux Cédex
Site internet : www.eure.caf.fr

Amélioration de l'Habitat

Renseignements et conseils gratuits

Permanences en Mairie de Fleury sur Andelle
Le 3ème Mardi de 10h à 12h (sauf en Août)

CARSAT (CRAM) ☎ 3960 24/24 7/7

Pour les appels à partir d'un mobile, faire le 09 71 10 39 60

C.I.C.A.S. d'Evreux - ☎ 0820-200-075

Permanence Caisse de Retraite Complémentaire

24 rue de la Harpe de 9h à 18h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie C.P.A.M. ☎ 3646

✉ 1bis Place Saint Taurin 27030 EVREUX Cédex

SY.G.O.M. Syndicat des Gestion des Ordures Ménagères

☎ 02 32 54 47 64

S.I.D.E.A.L. Piscine - Rue du Collège à Pont Saint Pierre

☎ 02 32 49 70 90 ou 02 32 49 70 59

Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique

« Jacques LANGLOIS » Secrétariat ☎ 02 32 48 73 07

S.T.E.L.A. (Syndicat Transport des Elèves Lyons Andelle)

10 rue Henri Leray Fleury / Andelle ☎ 02 32 48 07 86

Bureau de Pîtres ☎ 02 32 49 40 40

Syndicat Mixte pour la gestion des Gymnases

ZAE La Vente Cartier à Charleval ☎ 02 32 49 44 52

E.D.F.- dépannage

☎ 09 726 750 27

Syndicat Pays du Vexin Normand ☎ 02 32 21 08 02

pays-vexin-normand.com